

La Lettre du Cercle

N°1 Décembre 2020



OPERATION « CHEQUE CADEAU »

Un « plus » pour nos adhérents

La ville de Saint Raphaël a lancé une opération « chèques-cadeaux » pour soutenir le commerce local fortement impacté par la crise sanitaire. Elle permet aux entreprises et aux associations du territoire de proposer à leurs membres de bénéficier d'une aide financière qui sera exclusivement dépensée auprès des commerçants de la ville.

Notre activité a été très sérieusement réduite au cours de ces dernières semaines, comme elle l'a été au printemps dernier. Aussi, nous n'avons pu vous faire bénéficier de l'ensemble de nos prestations et de nos activités, ni organiser les manifestations conviviales normalement inscrites à notre agenda, en particulier l'accueil des nouveaux adhérents, les représentations de nos troupes de théâtre, les séances du Club audiovisuel, comme le traditionnel repas de fin d'année. Nous avons ainsi, bien malgré nous, réalisé des économies.

C'est pourquoi notre association a décidé de s'associer à cette opération avec un triple objectif :

D'une part, vous faire bénéficier des économies réalisées en vous remettant un « chèque-cadeau » **d'une valeur nominale de 15€ qui pourra venir compléter vos achats chez les commerçants de la commune**

D'autre part, nous associer à la démarche initiée par la ville, contribuer au soutien de l'économie locale et confirmer notre volonté de partenariat auprès des élus

Enfin, montrer, une fois de plus, que le cercle de Boulouris est totalement partie prenante de son environnement économique et social



cercleboulouris@orange.fr



06 74 88 68 09



Les modalités de remise de ce « chèque cadeau » sont les suivantes :

Chaque adhérent, à jour de cotisation au 1^{er} décembre 2020, sera bénéficiaire d'un chèque cadeau, non nominatif, d'une valeur de 15€. Bien évidemment les couples adhérents seront bénéficiaires d'un chèque chacun.

Ce chèque sera à utiliser chez les commerçants de Saint Raphaël, adhérent à l'opération. Vous trouverez la liste à jour des commerçants participant à cette opération sur le site de la ville.

Vous pourrez venir retirer votre « chèque-cadeau » à la mairie annexe de Boulouris, les :

Jeudi 17 Décembre de 9 h30 à 11 h30 - Adhérents de A à C

Jeudi 17 Décembre de 14 h à 16 h30 - Adhérents de D à G

Vendredi 18 Décembre de 9 h30 à 11 h30 - Adhérents de H à M

Vendredi 18 Décembre de 14 h à 16 h30 - Adhérents de N à Z

Il ne sera pas possible de vous envoyer ce document par la Poste. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous voudrez bien remettre à celui qui viendra le retirer une autorisation écrite qui nous permettra de lui délivrer votre « chèque cadeau ».

Au-delà du 15 Mars prochain, nous ne serons plus en mesure de vous les distribuer, et vous en perdrez le bénéfice.

Une belle initiative :

Soutien des marcheurs aux sinistrés de la Vallée de la Vésubie

Quand ils ont appris la catastrophe liée à la tempête ALEX dans l'arrière-pays Niçois et en particulier dans la vallée de la Vésubie le sang de nos randonneurs n'a fait qu'un tour. En effet de nombreuses et belles randonnées ont eu lieu dans ces beaux paysages.



Aussi ont-ils décidé de venir en aide aux sinistrés en organisant une collecte auprès du groupe des randonneurs. Cette collecte qui a permis de récolter 2.330 €, sera attribuée à la commune de ST MARTIN VESUBIE. Que les généreux donateurs en soient remerciés !

Une délégation va se rendre sur place pour remettre les dons directement à Monsieur le Maire de St Martin Vésubie.

Cette opération a permis de montrer l'esprit d'entraide de nos randonneurs et de valoriser par la même occasion la volonté d'ancrage du cercle de Boulouris dans son environnement.

LA PAGE D'ECRITURE DU MOIS DE DECEMBRE

Elle continue de fonctionner par échanges de courriels et entame son cycle du mois de décembre. Le thème de ce mois de décembre est : « **Une belle fête, une grande surprise et voilà un souvenir inoubliable...** »

Vos textes (document Word sans dépasser 800 mots, soit un peu plus d'une page) sont à envoyer à l'adresse dédiée « page.ecriture@outlook.fr »

Vous recevrez ensuite, pour lecture, l'ensemble des textes sous forme anonyme. Vous indiquerez par courriel celui que vous préférez, qui désignera ainsi « La Page du mois de décembre ». Les résultats seront révélés le mercredi 30 décembre

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Françoise Pincetic, par courriel ou par téléphone



Karaoké :

un regrettable oubli dans le Journal de décembre

Animateur : **Lionel Debost**

Lieu et horaire : Salle Blondelet, le mardi de 16h30 à 19h



Les permanences du Cercle de Boulouris

Attention changement de jour.

Nos permanences à la maison des associations, rue de la Soleillette, qui avaient lieu le jeudi auront lieu à compter de la reprise de nos activités le **lundi matin** de 9h30 à 11h30.

La permanence du Mercredi à la mairie annexe de Boulouris reste inchangée de 9h30 à 11h30



Bientôt une nouvelle activité :

LE CYCLOTOURISME

Le Cercle envisage de créer une activité « cyclotourisme » afin de pratiquer le vélo sans esprit de compétition, en privilégiant la camaraderie, la convivialité et l'entraide, la solidarité et la bonne humeur avec une règle d'or « on part ensemble, on revient ensemble ! »

Le groupe cyclotourisme proposera une sortie tous les samedis matin sur une distance d'environ 60km (Départ parking gare de Boulouris - Eté 8h Hiver 9h sauf contre-indications liées aux événements météorologiques)

Le groupe sera limité à 12 participants. Au-delà des groupes de niveaux homogènes seront composés.

Pour participer à cette activité réservée aux adhérents du Cercle il suffit :

de posséder un vélo de route (VAE accepté) en bon état !

de fournir un certificat médical de votre médecin traitant

de remplir une fiche d'inscription à l'activité Cyclotourisme incluant une licence à la fédération française de cyclotourisme (FF Vélo) et une assurance "pratique du vélo" obligatoire

Pour rejoindre ce nouveau groupe, prenez contact avec :
Patrick ALLUCHON –



Le Cercle vous souhaite
de bonnes fetes



